



NEUCHÂTEL
HOCKEY ACADEMY

Concept de protection COVID-19 NHA (Neuchâtel Hockey Academy)

Version du 25.08.2020



L'application stricte de ces mesures est de la responsabilité de tous afin que nous puissions pratiquer notre sport tout au long de la saison. Ne l'oubliez pas dès l'apparition d'un ou plusieurs symptômes il est essentiel de se comporter selon les recommandations disponibles sur www.coronacheck.ch.

En règle générale

- Les joueuses, membres du personnel ou officiels évitent les séances d'entraînement ou les matchs s'ils présentent des symptômes de maladie ou s'ils ont été en contact avec une personne malade.
- Les joueuses, membres du personnel ou officiels respectent les exigences en matière de quarantaine après leur retour de pays et/ou de zones soumis à des exigences de quarantaine par les autorités fédérales / cantonales.
- En cas de symptômes, un test sera réalisé, si celui-ci est négatif la personne sera autorisée à rejoindre l'équipe, si celui-ci est positif, la personne se mettra en quarantaine, selon les prescriptions en vigueur.
- L'application Swiss Covid est vivement recommandée à tous les membres du club.
- Chaque personne est responsable de son masque. Le club offre à ces membres 1 masque en tissu.



Entraînements

- Une liste de présence (y compris pour les accompagnants) est tenue.
- Les joueuses et les entraîneurs utilisent du matériel personnel et individuel (gourde, linges, désinfectant, etc.). En particulier, il est impératif de ne pas prêter sa gourde à une autre personne qui l'aurait oubliée !
- Les joueuses et les entraîneurs se désinfectent ou se lavent les mains en entrant dans le vestiaire.
- Dans les vestiaires les joueuses et les entraîneurs sont tenus de garder une distance de 1,5 m, sinon le port du masque est obligatoire.
- Sous la douche, la distance de de 1,5 m est à respecter, pas d'attente dans les douches.
- Pas de séchage des cheveux dans le vestiaire.
- Le temps passé au vestiaire doit être réduit au minimum, ne pas venir trop tôt au vestiaire avant les entraînements (max. 15 minutes).
- La nourriture n'est pas acceptée dans le vestiaire.
- Les maillots d'entraînement sont lavés 1x par semaine par le responsable du matériel, celui-ci se protège pour les laver.
- Aucun sous-vêtement, linge ou autres habits ne restent à sécher dans le vestiaire.
- L'utilisation des poubelles dans le vestiaire est à éviter au maximum.

Matches

Accompagnants :

- Le masque est obligatoire pour tous les accompagnants (également sur le banc).
- Aucune nourriture ouverte n'est distribuée à l'équipe (les joueuses prennent leurs propres collations).
- Pas de boisson ni de thé est distribué aux joueuses (les joueuses prennent leurs propres boissons).

Joueuses / entraîneurs :

- Les joueuses et les entraîneurs se désinfectent ou se lavent les mains en entrant dans le vestiaire.
- Une distance de 1,5 m est à respecter entre les personnes, sinon le port du masque est obligatoire.
- Sous la douche, la distance de de 1,5 m est à respecter, pas d'attente dans les douches.
- L'utilisation du sèche-cheveux dans le vestiaire n'est pas autorisée.
- Le temps passé au vestiaire doit être réduit au minimum, ne pas venir trop tôt au vestiaire avant les matches.
- Chaque joueuse organise sa propre collation durant les matches, les déchets ne restent pas dans le vestiaire.



NEUCHÂTEL HOCKEY ACADEMY

- Les maillots de matchs sont lavés avant chaque week-end par la joueuse.
- Le port du masque sur le banc des joueurs n'est pas exigé.
- Les joueuses et les entraîneurs utilisent du matériel personnel et individuel, en particulier une gourde personnelle. Il est impératif de ne pas prêter sa gourde à une autre personne qui l'aurait oubliée !

Déroulement des matchs :

- Une liste de présence (y compris accompagnants) est tenue.
- L'accès à la glace est séparé pour les équipes et/ou l'arbitre.
- Chaque équipe reste sur sa moitié du champ de glace (pas de mélange avec les adversaires).
- Mise en place pour les salutations et les adieux sur une ligne bleue (pas de hand shake).
- Pas de salutation aux arbitres.
- Eviter au maximum les discussions avec les arbitres.
- Retour au vestiaire séparé pour les équipes et/ou l'arbitre.

Transport

- Matchs à domicile : arrivée individuelle, si possible en petits groupes.
- Arrivée / départ si possible avec plusieurs bus ou moyens de transport.
- Liste de présence par bus/car/voiture.
- En général, les joueuses/staff/officiels n'occupent que tous les 2 sièges du bus/car, si possible seulement tous les 2 rangs. Si ce n'est pas possible, le port du masque est obligatoire.
- Pas de passagers extérieurs/spectateurs dans le bus/car lors de déplacements de l'équipe à l'extérieur.
- Toutes les personnes sont tenues de se désinfecter les mains en entrant / sortant du bus/car.

Fonctionnaires

- Les officiels restent à l'écart des matchs s'ils sont malades ou s'ils ont été en contact avec des personnes malades.
- Les fonctionnaires respectent les exigences en matière de quarantaine après leur retour de pays et/ou de zones soumis à des exigences de quarantaine par les autorités fédérales / cantonales.
- Les officiels sur les bancs des pénalités doivent porter un masque.
- Les officiels ont du désinfectant dans la cabine de chronométrage.
- Les officiels/fonctionnaires sont tenus de respecter la règle de distanciation sociale (seulement autant d'officiels que nécessaire).
- Du désinfectant (cabine de chronométrage) doit être à disposition des arbitres.



NEUCHÂTEL
HOCKEY ACADEMY

- Si la distance de 1,5 m ne peut être respectée dans la cabine de chronométrage, le port du masque est obligatoire (sauf pour le speaker).
- Le vestiaire des arbitres doit être équipée de serviettes jetables et d'une poubelle fermée.
- Le personnel des buvettes porte un masque de protection.

Spectateurs

- Les spectateurs évitent les séances d'entraînement ou les matches s'ils présentent des symptômes de maladie ou s'ils ont été en contact avec des personnes malades.
- Les spectateurs respectent les exigences en matière de quarantaine après leur retour de pays et/ou de zones soumis à des exigences de quarantaine par les autorités fédérales / cantonales.
- Un maximum de 300 spectateurs est autorisé. Une liste de présence avec auto-déclaration à l'entrée de la patinoire sera mise en place.
- Si la distance de 1,5 m ne peut être respectée dans les gradins et dans les autres parties de la patinoire, le port du masque est obligatoire.
- Un marquage au sol pour l'utilisation des buvettes est organisé afin de limiter les croisements.

Responsable Covid-19

- Le/la responsable du concept de protection de la NHA est Yan Gigon. (technique@nha.hockey / 079 278 54 21)

Laure Aeschimann

Neuchâtel Hockey Academy
Présidente

president@nha.hockey
079 276 28 67

Yan Gigon

Neuchâtel Hockey Academy
Responsable technique

technique@nha.hockey
079 278 54 21